

LE CHÈQUE-THÉÂTRE !

OFFREZ DES SOIRÉES DE DÉTENTE À VOS AMIS

Vous cherchez une idée de cadeau de mariage pour un couple d'amis ?

Vous aimeriez inciter vos enfants à fréquenter davantage les théâtres, mais sans qu'ils vous y accompagnent obligatoirement ?

Vous cherchez simplement une idée de cadeau inédite et originale ?

Voici le CHÈQUE-THÉÂTRE. Le principe en est simple.

1° Vous nous communiquez les noms et adresses des personnes auxquelles vous désirez offrir un CHÈQUE-THÉÂTRE et un mot d'accompagnement (qui leur est destiné) si vous le désirez,

2° Vous vous engagez à nous payer le montant du CHÈQUE-THÉÂTRE d'abonnement que vous offrez,

- soit à concurrence d'un certain nombre de spectacles pour 1 ou 2 personnes

- soit à concurrence du montant que vous nous indiquerez,

3° Nous envoyons la brochure de notre saison aux heureux destinataires, avec une lettre explicative et votre mot d'accompagnement,

4° A la réception de leur choix de spectacles, nous leur confirmons leur abonnement, nous vous en envoyons copie, et nous vous demandons de régler la somme due sur le compte du Plurithéâtre. Si le total des spectacles choisis dépasse le nombre ou le montant offert, la différence est à payer par les nouveaux abonnés.

Le CHÈQUE-THÉÂTRE et l'envoi de la brochure peuvent être obtenus sur simple demande par courrier, par fax ou par mail.



ABONNEMENT 2018-2019

CHÈQUE-THÉÂTRE PLURITHÉÂTRE

Je soussigné :

Vous remercie d'envoyer la brochure de la saison 2018-2019 à la personne bénéficiaire ci-dessous. Je lui offre ce CHEQUE THEATRE et m'engage à verser sur le compte n° BE 656300 2392 3996, le prix :

de abonnement(s) pour spectacles
de son choix

d'un abonnement à concurrence de €

Bruxelles, le

Signature : Bon pour accord

Bénéficiaire : Mr/Mme

Rue :

Code postal et commune :

Tél ou GSM :

Adresse Email :